

Corps professoral

Directeur

DENIS LIAKIN, PhD *University of Western Ontario*; *Professeur titulaire*

Professeures et professeurs titulaires

PAUL BANDIA, PhD *Université de Montréal*

PIER-PASCAL BOULANGER, PhD *Université de Montréal*

PHILIPPE CAIGNON, PhD *Université de Montréal*; *Provost's Distinction*

SYLVAIN DAVID, PhD *Université du Québec à Montréal*

BENOÎT LÉGER, PhD *McGill University*

PATRICK LEROUX, PhD *Université de Paris III – Sorbonne nouvelle*; *Provost's Distinction*

SOPHIE MARCOTTE, PhD *McGill University*

FRANÇOISE NAUDILLON, PhD *Université de Cergy-Pontoise*

GENEVIÈVE SICOTTE, PhD *Université de Montréal*

SHERRY SIMON, PhD *Université de Montréal*; *Provost's Distinction*

JUDITH WOODSWORTH, PhD *McGill University*

Professeures et professeurs agrégés

DAVY BIGOT, PhD *Université du Québec à Montréal*

DEBORAH FOLARON, PhD *Binghamton University*

ADEL JEBALI, PhD *Université du Québec à Montréal*

DIANE QUERRIEN, PhD *Université Laval*

NATALIA TEPLOVA, PhD *McGill University*

Chargées et chargés d'enseignement

SVETLA KAMENOVA, MA *Université de Genève*, MA *Sofia University*

DANIÈLE MARCOUX, PhD *Université de Montréal*

FABIEN OLIVRY, MA *Université de Franche-Comté*, *Besançon*

CHRISTINE YORK, PhD *University of Ottawa*

For the complete list of faculty members, please consult the Department website.

Localisation

Campus Sir George Williams

J.W. McConnell, Salle : LB 601

514-848-2424, ext. 7500/7509

Objectifs du département

L'appellation Études françaises reflète le concept pluridisciplinaire sur lequel se fondent les deux volets de notre mission universitaire : l'enseignement et la recherche. La recherche pure et appliquée se pratique dans les domaines les plus variés de la discipline en étroite liaison avec l'enseignement. De plus, nous participons à la vie intellectuelle et professionnelle de la collectivité, à l'échelle nationale et internationale.

Le Département d'études françaises a une double vocation. Il offre d'une part de solides programmes de langue, littérature et traduction aux étudiantes et étudiants qui viennent y chercher une formation spécialisée. Il joue d'autre part un rôle capital au sein de l'Université en offrant un vaste éventail de cours de langue, linguistique, littérature et civilisation aux étudiantes et étudiants qui souhaitent compléter la formation qu'elles ou ils reçoivent dans d'autres départements.

Programmes

Il appartient à chaque étudiante et étudiant de remplir toutes les conditions requises dans son programme. L'exposant 3 ou 6 indique le nombre de crédits.

N.B. : Chaque candidate et candidat aux programmes de traduction doit inclure à son dossier une lettre d'intention rédigée dans sa langue principale.

N.B. : Avant de s'inscrire, les étudiantes et étudiants devront faire approuver leur programme par un membre désigné du département.

NOTE: FRENCH AS A SECOND LANGUAGE

All students not admitted into a program in the *Département d'études françaises* are required to consult the *Études françaises* website for the placement test (which is also available at the Department) in order to determine the level of elective French courses for which they can obtain credit. If in doubt call the French Department at 514-848-2424, ext. 7500 or 7518.

FRAN 211 is restricted to students with no previous training in French. FRAN 212 is designed to follow FRAN 211, or may be taken if students have little previous training in French. FRAN 211 and 212 are not intended for students who have attended high school in Quebec.

NOTE: Some students with previous French language background are restricted to certain levels of French language courses at Concordia. These restrictions are indicated as "exemptions" on the student record. Apart from any exemptions which may have been granted to undergraduate students, the following restrictions apply to ALL students:

1) Students who have completed any 602-900-level Cegep courses or who have graduated from Francophone secondary institutions may obtain a maximum of six credits in the range of FRAN 301-321 at Concordia. No credit is awarded for language courses numbered FRAN 211-221.

2) Students who have completed any 601-series Cegep courses or who have attended a Francophone Cegep may ONLY obtain credits for Concordia French Language courses at the 400 level (FRAA 400-498). No credit is awarded for language courses numbered 211-221 or 301-321.

THE DEPARTMENT RESERVES THE RIGHT TO TRANSFER A STUDENT TO A HIGHER- OR LOWER-LEVEL LANGUAGE COURSE IF IT IS DEEMED THAT THE COURSE FOR WHICH THE STUDENT HAS REGISTERED IS NOT APPROPRIATE FOR THE EXTENT OF HIS OR HER KNOWLEDGE OF THE LANGUAGE.

60 BA Spécialisation en langue française

45 crédits à choisir parmi les cours FRAN 301⁶ (ou 302³ et 303³), 304³, 305³, 306³, 315³, 318³, 320³, 321³; FRAA de niveau 400 de langue ou de rédaction (FRAA 410³, 412³, 413³, 415³, 416³, 423³, 432³) ou de linguistique française (FRAA 400³, 401³, 403³, 404³, 405³, 419³, 422³)

12 crédits FLIT 300³, 302³, 305³, 308³

3 crédits à choisir parmi les cours FLIT de niveau 300

60 BA Spécialisation en littératures de langue française

12 crédits à choisir parmi les cours FRAA de niveau 400 de langue ou de rédaction (FRAA 410³, 412³, 413³, 415³, 416³, 423³, 432³) ou de linguistique française (FRAA 400³, 401³, 403³, 404³, 405³, 419³, 422³)

12 crédits FLIT 300³, 302³, 305³, 308³

36 crédits à choisir parmi les cours FLIT de niveaux 300 et 400

69 BA Spécialisation en traduction

N.B. : 1. Le BA Spécialisation en traduction est un programme contingenté. Comme il demande une excellente connaissance du français et de l'anglais, les étudiantes et étudiants admis devront subir des tests de placement dans les deux langues. Les cours FTRA sont réservés en priorité aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de traduction.

2. Le programme comporte deux options : la traduction du français vers l'anglais ou de l'anglais vers le français.

Normalement, l'étudiante ou l'étudiant choisira l'une ou l'autre de ces deux options. Dans de rares cas, certaines candidates et certains candidats pourront satisfaire aux exigences des deux options.

3. Les étudiantes et étudiants du programme de BA Spécialisation en traduction doivent obtenir une note minimale de C dans tous les cours de traduction. Si la note obtenue est inférieure à C, les étudiantes et étudiants devront reprendre le cours dans l'année qui suit. Une seule reprise est permise. Si cette exigence n'est pas satisfaite ou en cas d'échec, les étudiantes et étudiants seront radiés du programme. En cas de probation ou de radiation, les étudiantes et étudiants recevront un avis écrit de la direction du département.

4. Les étudiantes et étudiants inscrits à un programme de traduction doivent remettre leurs travaux en français dans les cours de littérature.

5. Pour l'option d'enseignement coopératif, voir Programme d'enseignement coopératif en traduction.

6. Comme le BA Spécialisation en traduction comporte 69 crédits, les étudiantes et étudiants du programme doivent obtenir 21 crédits hors département (plutôt que les 24 crédits indiqués à la section Degree Requirements).

Option A : français-anglais

1^{re} étape

6 crédits à choisir parmi les cours FRAA 410³, 412³ ou 413³

N.B. : Une étudiante ou un étudiant qui, à l'examen d'admission, n'a pas obtenu une note lui permettant de suivre les cours de niveau 400 peut s'inscrire au(x) cours FRAN 301⁶ ou 302³ et 303³, ou 304³, ou 306³ ou 321³ et suivre les cours ci-dessus en 2^e année au plus tard.

*6 crédits ENGL 212³ et 213³ ou 396⁶

6 crédits à choisir parmi les cours FLIT de niveaux 300 et 400

6 crédits en littératures de langue anglaise. Le cours ENGL 270 Introduction to Canadian Literature n'est pas reconnu pour des crédits de littérature anglaise dans le cadre des programmes en traduction.

9 crédits FTRA 200³, 201³ et 207³

2^e étape

15 crédits FTRA 203³, 301³, 305³, 310³ et 411³

- 6 crédits de linguistique choisis en consultation avec la conseillère pédagogique ou le conseiller pédagogique
- 3^e étape
- 6 crédits à choisir parmi les cours FTRA 401³, 403³, 405³, 408³
- 3 crédits FTRA 409³
- 3 crédits à choisir entre les cours FTRA 412³, 414³ et 418³
- 3 crédits à choisir parmi FTRA 416³, 438³, 452³, 455³, 458³

Option F : anglais-français

1^{re} étape

- 6 crédits à choisir parmi les cours FRAA 410³, 412³, 413³, 423³, 432³
- *6 crédits ENGL 212³ et 213³ ou 396⁶
- N.B. : Une étudiante ou un étudiant qui n'est pas admissible au cours ENGL 212³ peut s'inscrire aux cours ESL 204⁶ ou ENGL 206³ et suivre les cours ENGL 212³ et 213³ en 2^e année au plus tard.*
- 9 crédits à choisir parmi les cours FLIT de niveaux 300 et 400
- 3 crédits à choisir parmi les cours de littérature de langue française FLIT 447³ ou 449³, ou le cours FRAA 423³
- 9 crédits FTRA 200³, 202³ et 208³

2^e étape

- 15 crédits FTRA 204³, 304³, 306³, 310³ et 411³
- 6 crédits en linguistique à choisir entre FRAA 400³, 401³, 403³, 404³, 405³, 419³, 422³

3^e étape

- 6 crédits à choisir parmi les cours FTRA 402³, 404³, 406³, 408³
- 3 crédits FTRA 410³
- 3 crédits à choisir entre les cours FTRA 412³, 414³ et 418³
- 3 crédits à choisir parmi les cours FTRA 416³, 438³, 452³, 455³, 458³

*L'étudiante ou l'étudiant peut comptabiliser les 6 crédits d'ENGL 212³ et 213³ ou 396⁶ dans les 21 crédits à réaliser hors département. Dans ce cas, pour les remplacer il devra effectuer 6 crédits parmi ceux offerts au département.

45 BA Majeure en langue française

- 36 crédits à choisir parmi les cours FRAN 306³, 321³; FRAA de niveau 400 de langue ou de rédaction (FRAA 410³, 412³, 413³, 415³, 416³, 423³, 432³) ou de linguistique française (FRAA 400³, 401³, 403³, 404³, 405³, 419³, 422³)
- 9 crédits à choisir parmi les cours FLIT 300³, 302³, 305³, 308³

45 BA Majeure en langue française (profil langue seconde/étrangère)

- 21 crédits à choisir parmi les cours FRAN 213⁶ (ou 214³ et 215³), 218³, 219³, 221³, 301⁶ (ou 302³ et 303³), 304³, 305³, 306³, 315³, 320³, 321³; FRAA 410³, 412³, 413³
- 6 crédits à choisir parmi les cours FLIT de niveau 200
- 18 crédits à choisir parmi les cours FRAN 318³, 320³, 321³; FRAA de niveau 400 de langue ou de rédaction (FRAA 410³, 412³, 413³, 415³, 416³, 423³, 432³) ou de linguistique française (FRAA 400³, 401³, 403³, 404³, 405³, 419³, 422³)

45 BA Majeure en littératures de langue française

- 15 crédits à choisir parmi les cours FRAN 306³, 321³; FRAA de niveau 400 de langue ou de rédaction (FRAA 410³, 412³, 413³, 415³, 416³, 423³, 432³) ou de linguistique française (FRAA 400³, 401³, 403³, 404³, 405³, 419³, 422³)
- 9 crédits à choisir parmi les cours FLIT 300³, 302³, 305³, 308³
- 21 crédits à choisir parmi les cours FLIT de niveaux 300 et 400

45 BA Majeure en littératures de langue française (profil langue seconde/étrangère)

- 18 crédits à choisir parmi les cours FRAN 213⁶ (ou 214³ et 215³), 218³, 219³, 221³, 301⁶ (ou 302³ et 303³), 304³, 305³, 306³, 315³, 320³, 321³; FRAA 410³, 412³, 413³, 415³, 416³
- 6 crédits à choisir parmi les cours FLIT de niveau 200
- 9 crédits à choisir parmi les cours FLIT 300³, 302³, 305³, 308³
- 12 crédits à choisir parmi les cours FLIT de niveaux 300 et 400

48 BA Majeure en traduction

Les étudiantes et étudiants inscrits à un programme de traduction doivent remettre leurs travaux en français dans les cours de littérature.

1^{re} étape

- 6 crédits ENGL 212³ et 213³
- 6 crédits à choisir parmi les cours FRAN 301⁶ ou 302³ et 303³; FRAN 304³, 321³; FRAA 410³, 412³, 413³

2^e étape

- 6 crédits à choisir parmi les cours FLIT de niveaux 300 et 400
- 6 crédits à choisir parmi les cours FRAN 306³ et 321³; FRAA 410³, 412³, 413³, 423³, 432³
- 9 crédits FTRA 200³, et FTRA 201³ et 207³ ou FTRA 202³ et 208³

3^e étape

- 6 crédits à choisir parmi les cours FTRA 203³ ou 204³, 301³ ou 304³, 305³ ou 306³, 310³, 403³ ou 404³, 405³ ou 406³, 408³
- 3 crédits à choisir parmi les cours FTRA 412³, 414³ et 418³
- 6 crédits en littérature anglaise

24 Mineure en langue française

- 24 crédits de langue, dont un maximum de 12 crédits FRAN de niveau 200, choisis dans un ordre accepté par le département, parmi les cours suivants :
- Un maximum de 18 crédits à choisir parmi les cours FRAN 213⁶, 214³, 215³, 218³, 219³, 221³, 301⁶, 302³, 303³, 304³, 305³, 306³, 318³, 320³, 321³; FLIT 240³
 - Un minimum de six crédits à choisir parmi les cours FRAN 321³; FRAA de niveau 400

24 Mineure en linguistique française

- 24 crédits FRAA 400³, 401³, 403³, 404³, 405³, 419³, 422³, 429³

24 Mineure en littératures de langue française

- 24 crédits en littératures de langue française choisis en consultation avec le département

30 Certificat en langue française

Ce programme est accessible soit aux vrais débutants soit à des personnes qui ont déjà une certaine connaissance du français. Dans les deux cas, il permettra d'accéder à un niveau relativement avancé de communication et d'expression en français.

- 30 crédits FRAN, choisis à un niveau et dans un ordre acceptés par le département,
- 18 crédits FRAN 211⁶, 212⁶, 213⁶ (ou 214³ et 215³), 218³, 219³, 221³, 301⁶ (ou 302³ et 303³), 304³, 305³, 306³, 320³, 321³
 - 12 crédits FRAN 301⁶ (ou 302³ et 303³), 304³, 305³, 306³, 320³, 321³; FRAA 405³, 410³, 412³, 413³, 415³, 416³

N.B. : Ce certificat exige normalement plus d'une année de scolarité.

Remarques d'ordre général :

1) Les principaux critères de classement sont la langue d'enseignement des études secondaires, les notes obtenues et les résultats du test de classement.

2) Les étudiantes et les étudiants doivent remettre leurs travaux en français dans les cours de littérature du département.

Programme d'enseignement coopératif en traduction

Directrice

DANIÈLE MARCOUX, *Chargée d'enseignement*

L'option d'enseignement coopératif est offerte uniquement aux étudiants qui ont d'abord été admis au programme « BA Spécialisation en traduction ». Le cursus universitaire de cette option est le même que celui du « BA Spécialisation en traduction ». Toutefois, en alternance avec leurs sessions d'études, les étudiants de l'option d'enseignement coopératif effectuent trois stages de formation en milieu professionnel.

Tout au long de leur formation, les étudiants de l'option d'enseignement coopératif reçoivent de l'encadrement personnel. Afin de conserver leur statut, ils doivent respecter les exigences de la Faculté des arts et des sciences ainsi que celles de l'Institut d'enseignement coopératif. La direction du programme d'enseignement coopératif en traduction joue un rôle d'intermédiaire entre les étudiants et les employeurs, ce qui implique également un étroit suivi sur le plan académique. Les étudiants intéressés par cette option sont priés de consulter la section §24 pour obtenir de plus amples renseignements.

Cours

Si une étudiante ou un étudiant s'inscrit à un cours de langue d'un niveau inférieur ou supérieur à ses connaissances, le département se réserve le droit de lui demander de s'inscrire à un cours d'un niveau plus approprié.

In cases where students are enrolled in language classes which do not match their linguistic skills, the Department reserves the right to advise them to transfer into a class at a more appropriate level.

Langue**• Français langue seconde****FRAN 211 French Language: Elementary** (6 credits)

This course is restricted to students having no previous training in French. It includes a comprehensive introduction to the basic structures and vocabulary of French and should enable students to acquire an ability to speak and understand simple conversational French. Both oral and written aspects of the language are presented, with special emphasis on oral skills.

NOTE: Students who have received credit for FRAN 200 or FRAN 201 may not take this course for credit.

FRAN 212 French Language: Transitional Level (6 credits)

Prerequisite: FRAN 211 or equivalent. The aim of this course is to provide students who have studied either one year of French at the university or post-secondary level, or two years of French at the secondary level or equivalent, with an opportunity to improve their levels of comprehension and expression so that they will be able to communicate with greater ease in written and oral French. Students will expand their repertory of linguistic structures and vocabulary through in-class directed conversation groups, homework, oral lab, and written exercises.

FRAN 213 Langue française : niveaux intermédiaires I et II (6 crédits)

Préalable : FRAN 212 ou l'équivalent. Ce cours s'adresse aux étudiantes et étudiants ayant suivi soit quatre ans de français à l'école secondaire, soit deux ans de français au niveau collégial, soit 12 crédits de français à l'université, ou l'équivalent. Par un apprentissage et approfondissement de mécanismes grammaticaux, du vocabulaire, de techniques de compréhension et production écrites et orales, l'étudiant sera amené à développer les compétences nécessaires pour communiquer avec aisance en français.
N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 204 ou 205 ou 214 ou 215 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FRAN 214 Langue française : niveau intermédiaire I (3 crédits)

Préalable : FRAN 212 ou l'équivalent. Ce cours s'adresse aux étudiantes et étudiants ayant suivi soit quatre ans de français à l'école secondaire, soit deux ans de français au niveau collégial, soit 12 crédits de français à l'université, ou l'équivalent. Par un apprentissage et approfondissement de mécanismes grammaticaux, du vocabulaire, de techniques de compréhension et production écrites et orales, l'étudiant sera amené à développer les compétences nécessaires pour communiquer avec aisance en français.
N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 204 ou 213 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FRAN 215 Langue française : niveau intermédiaire II (3 crédits)

Préalable : FRAN 214 ou l'équivalent. Ce cours est la suite du FRAN 214. Il vise à donner à l'étudiant une plus grande aisance dans son utilisation du français oral et écrit. Les travaux prendront la forme d'exercices variés de grammaire, de vocabulaire, de compréhension et production de textes écrits, et d'interaction orale.
N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 205 ou 213 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FRAN 218 Initiation au français oral (3 crédits)

Préalable : FRAN 213 ou l'équivalent. Ce cours de niveau intermédiaire s'adresse à des étudiantes et à des étudiants qui ont une connaissance de base du français et qui désirent renforcer leur compétence en communication orale. Une démarche combinant compréhension auditive et expression orale permettra de développer aussi bien les habiletés à comprendre la langue parlée que l'aisance à prendre la parole.

FRAN 219 Initiation au français écrit (3 crédits)

Préalable : FRAN 213 ou l'équivalent. Ce cours de niveau intermédiaire s'adresse à des étudiantes et étudiants qui ont une bonne compétence en communication orale en français et qui désirent renforcer leur compétence en communication écrite. Il a principalement pour objectif d'amener les étudiantes et les étudiants à consolider leurs connaissances de la structure de la phrase de base et de ses transformations, et à enrichir leur vocabulaire. Les étudiantes et les étudiants seront également initiés à la composition de textes divers et à deux techniques d'expression : le plan et le résumé.

FRAN 221 Correction phonétique (3 crédits)

Préalable : FRAN 212 ou l'équivalent. Ce cours s'adresse à des étudiantes et des étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français et qui souhaitent améliorer leur prononciation. Une approche systématique, qui combine des activités de perception et d'articulation allant des sons isolés à la phrase, leur permettra d'acquérir et de mettre en pratique les règles de la phonétique française (prononciation, liaison, intonation).

FRAN 298 Étude d'un sujet particulier (3 crédits)

Les préalables de ces cours, ainsi que les sujets particuliers qui y sont étudiés, sont indiqués dans le *Undergraduate Class Schedule*.

FRAN 301 Langue française : niveaux d'approfondissement I et II (6 crédits)

Préalable : FRAN 213 ou 215 ou l'équivalent. Ce cours d'approfondissement est destiné aux étudiantes et étudiants qui possèdent déjà une bonne connaissance du français mais qui ont besoin d'améliorer leur expression écrite et orale. Le cours est essentiellement axé sur la pratique de la lecture, sur la compréhension de textes et de documents audiovisuels, ainsi que sur la pratique de la grammaire et de la rédaction.
N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 302 ou 303 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FRAN 302 Langue française : niveau d'approfondissement I (3 crédits)

Préalable : FRAN 213 ou 215 ou l'équivalent. Ce cours de français, niveau d'approfondissement I, est destiné aux étudiantes et étudiants qui possèdent déjà une bonne connaissance du français mais qui ont besoin d'améliorer leur expression orale et écrite. Le cours est essentiellement axé sur la pratique de la lecture, sur la compréhension de textes et de documents audiovisuels, ainsi que sur la pratique de la grammaire et de la rédaction.
N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 301 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FRAN 303 Langue française : niveau d'approfondissement II (3 crédits)

Préalable : FRAN 302 ou l'équivalent. Ce cours de français, niveau d'approfondissement II, est destiné aux étudiantes et étudiants qui possèdent déjà une bonne connaissance du français mais qui ont besoin d'améliorer leur expression écrite et orale. Le cours est essentiellement axé sur la pratique de la grammaire et de la rédaction.
N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 301 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FRAN 304 Langue française : niveau d'approfondissement III (3 crédits)

Préalable : FRAN 301 ou 303. Ce cours de français, niveau d'approfondissement III, est destiné aux étudiantes et étudiants qui possèdent déjà une bonne connaissance du français, mais qui ont besoin d'approfondir leur expression écrite et orale.

FRAN 305 Communication orale (3 crédits)

Préalable : FRAN 301 ou 303 ou l'équivalent. Ce cours s'adresse à des étudiantes et des étudiants non francophones qui souhaitent améliorer les aptitudes nécessaires à une communication orale efficace en français. Des présentations théoriques et des activités pratiques exploitant des situations de communication variées leur permettront d'acquérir une plus grande aisance et de mieux organiser leur discours. Des activités d'écoute basées sur des documents authentiques leur permettront d'augmenter leur capacité de compréhension en français.

FRAN 306 Communication écrite (3 crédits)

Préalable : FRAN 301, 303 ou l'équivalent. Acquisition des techniques nécessaires à la rédaction. Étude des différents styles de langue écrite par opposition à ceux de la langue parlée. Pratique de l'analyse et du commentaire de texte.

FRAN 315 Correction phonétique (niveau avancé) (3 crédits)

Préalable : FRAN 221, 301, 303 ou l'équivalent. Ce cours s'adresse à l'étudiante ou l'étudiant qui peut s'exprimer clairement du point de vue phonétique et qui désire acquérir une performance en prononciation. Le cours est essentiellement axé sur les particularités prosodiques et phonétiques du français. Une importance est également accordée à l'intonation expressive.

FRAN 318 Le français des affaires (3 crédits)

Préalable : FRAN 306 ou l'équivalent. Ce cours vise à faire acquérir des compétences nécessaires à une communication écrite et orale efficace dans des situations complexes du marché du travail. Les étudiantes et étudiants seront amenés à analyser et à rédiger divers documents administratifs (lettres, procès-verbaux, comptes rendus) ainsi qu'à communiquer oralement avec aisance dans le milieu des affaires. L'approfondissement des notions linguistiques et l'exploitation d'un vocabulaire relatif à la langue des affaires font aussi partie des objectifs du cours.

FRAN 320 Le vocabulaire français (3 crédits)

Préalable : FRAN 303 ou l'équivalent. Ce cours propose une présentation méthodique des divers aspects du vocabulaire français. Il comporte quatre parties : introduction générale et présentation des outils bibliographiques; origine et évolution des mots; procédés de création lexicale; variation sémantique. Les travaux prendront la forme d'exercices variés de vocabulaire, d'analyses de textes et de recherches lexicales.

N.B. : Avec le cours FRAN 306, ce cours constituerait une bonne préparation aux cours de langue de niveau 400.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 334 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FRAN 321 Grammaire fonctionnelle du français (3 crédits)

Préalable : FRAN 304 ou 306; ou l'équivalent. Ce cours de mise à niveau s'adresse à l'étudiante ou l'étudiant qui, possédant déjà des connaissances approfondies en français, veut développer des automatismes de correction adaptés aux différents types de communication. Axé sur la compréhension et l'expression écrite et orale, il permettra à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre une meilleure utilisation de la langue française.

FRAN 398 Étude d'un sujet particulier (3 crédits)

Les préalables de ces cours, ainsi que les sujets particuliers qui y sont étudiés, sont indiqués dans le *Undergraduate Class Schedule*.

• Linguistique française**FRAA 400 Introduction à la linguistique française I** (3 crédits)

Préalables : FRAN 306 et 321 ou l'équivalent. Ce cours vise à initier l'étudiante ou l'étudiant à l'analyse descriptive de la structure linguistique du français contemporain. Il présente un aperçu des aspects phonémiques, morphosyntaxiques et lexicaux de la langue considérée comme un système. Outre les notions de base sur la linguistique générale, on y aborde les méthodes d'analyse phonétique, phonologique et morphologique du français.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 330 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FRAA 401 Introduction à la linguistique française II (3 crédits)

Préalable : FRAA 400 ou l'équivalent. Suite du FRAA 400, ce cours vise à poursuivre l'étude du système linguistique du français contemporain. Outre les notions de base sur la sociolinguistique et la linguistique de l'énonciation, il traite des méthodes d'analyse syntaxique, lexicale et sémantique du français.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 331 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FRAA 403 Histoire de la langue française (3 crédits)

Préalables : FRAA 400 ou 401 ou l'équivalent. Ce cours est une initiation à l'histoire interne et à l'histoire externe du français. On étudiera, d'une part, les origines de cette langue et ses transformations au cours des siècles, sur les plans phonétique, orthographique, morphologique, syntaxique, lexical et sémantique et, d'autre part, l'évolution de sa situation dans le monde comme langue maternelle, langue seconde, langue de culture.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 333 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FRAA 404 Histoire de la langue française au Québec (3 crédits)

Préalables : Six crédits parmi FRAN 320, FRAN 321, FRAA 400, FRAA 401, FRAA 403 ou l'équivalent. Aperçu de l'évolution du français au Québec, du XVII^e siècle à nos jours. Étude de la formation du français québécois et des influences internes et externes

qu'il a subies au cours du temps. À l'aide de documents provenant d'époques successives, on s'attachera à définir ce qui caractérise les différents états du français parlé et écrit au Québec.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 466 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FRAA 405 Le code oratoire (3 crédits)

Préalables : FRAN 321 ou l'équivalent. Ce cours avancé de langue vise à donner aux étudiantes et aux étudiants des connaissances sur les mécanismes en jeu dans la communication orale. Il porte sur les processus cognitifs impliqués dans la production et la compréhension du langage et sur la pragmatique, c'est-à-dire sur les aspects linguistiques du fonctionnement et de l'interprétation des énoncés en contexte. Il comporte également un volet pratique sur la création et la transmission de discours oraux universitaires : introduction à la rhétorique et création de discours informatifs et argumentatifs.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 404 ou 405 ou 408 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FRAA 419 Le français en Amérique du Nord, histoire et destins (3 crédits)

Préalables : Six crédits parmi FRAN 320, FRAN 321, FRAA 400, 401, 403 ou l'équivalent. La présence de la langue française en sol nord-américain ne se limite pas au Québec, à l'Acadie et à la Louisiane. En effet, il existe plusieurs autres variétés de français parlées au Canada (le franco-ontarien, le franco-manitobain, le français mitchif ou encore le franco-albertain) et aux États-Unis (le français du Missouri, le franco-américain ou encore le franco-dakotain). L'objectif de ce cours est d'offrir aux étudiantes et aux étudiants un portrait à la fois historique, sociolinguistique et culturel de ces nombreuses variétés nord-américaines du français.

FRAA 422 Questions actuelles en linguistique française (3 crédits)

Préalable : FRAN 321; trois crédits parmi FRAA 400, 401, 403, 404 ou l'équivalent. Ce cours propose l'étude d'un sujet particulier du domaine de la linguistique. Plus précisément, ce cours aborde des questions qui peuvent être rattachées au domaine de l'énonciation, de la sociolinguistique, des politiques linguistiques, du traitement automatique du langage ou d'autres domaines de recherche en linguistique. Des présentations théoriques, des ateliers d'observation ou des exercices d'application permettront à l'étudiante et à l'étudiant de mieux cerner la problématique abordée.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 471 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FRAA 429 Fondements en linguistique française (3 crédits)

Préalable : FRAA 401 ou l'équivalent. Ce cours vise à approfondir les connaissances de l'étudiante et de l'étudiant dans les trois domaines fondamentaux de la linguistique française : la phonologie, la syntaxe et la morphologie.

• **Langue française**

FRAA 409 Cours libre de traduction (3 crédits)

Préalables : Six crédits parmi FRAN 306, FRAN 321, FRAA 410, FRAA 413; ou autorisation du département. Étude systématique des anglicismes; notions de méthodologie de la traduction; étude de quelques aspects de la stylistique comparée du français et de l'anglais; travaux pratiques de traduction de l'anglais au français.

N.B. : Ce cours est destiné particulièrement, mais non exclusivement, aux étudiantes et étudiants qui ne se spécialisent pas en traduction.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 409 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FRAA 410 Grammaire du français en contextes (3 crédits)

Préalable : FRAN 321 ou l'équivalent. Ce cours vise le perfectionnement des connaissances grammaticales et l'acquisition d'une excellente compréhension du fonctionnement de la langue française en tant que système. En analysant des documents de diverses natures, en produisant des textes et en présentant des exposés oraux, l'étudiante et l'étudiant seront amenés à effectuer des choix langagiers adaptés à différents contextes de communication.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 406 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FRAA 412 Grammaire de texte (3 crédits)

Préalable : FRAN 321. Ce cours de communication écrite vise l'approfondissement des connaissances de la structuration du texte. L'accent est mis sur l'acquisition des règles spécifiques de la grammaire du texte qui dépassent le cadre d'une grammaire de la phrase. Dans cette perspective seront abordés des éléments tels que la reprise lexicale et pronominale, les articulateurs textuels et le rôle des paragraphes. Différentes organisations textuelles seront également analysées et ce, dans une perspective élargie de communication écrite.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 407 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FRAA 413 Rédaction I (3 crédits)

Préalable : FRAN 321 ou l'équivalent. Ce cours est destiné à l'étudiante ou à l'étudiant qui possède déjà une connaissance approfondie de la langue française. Il vise l'apprentissage des exigences méthodologiques propres aux travaux universitaires en abordant l'élaboration d'un plan et d'une bibliographie ainsi que la rédaction de textes informatifs et argumentatifs. Par le biais d'exercices de lecture, de rappels grammaticaux et d'ateliers de rédaction, l'étudiante ou l'étudiant pourra corriger ses lacunes et apprendre à nuancer son expression.

FRAA 415 Français avancé I (3 crédits)

Préalable : FRAA 410. Ce cours est destiné à l'étudiante ou à l'étudiant qui souhaite, tant à l'écrit qu'à l'oral, développer une argumentation structurée et cohérente, mettre en œuvre des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours. Il vise

à permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'enrichir ses connaissances grammaticales et culturelles, de s'exprimer efficacement, d'argumenter de façon claire, de comprendre un large éventail de textes et discours longs ainsi que leur signification implicite.

FRAA 416 Français avancé II (3 crédits)

Préalable : FRAA 415. Ce cours constitue la suite du FRAA 415, français avancé I. Il est destiné à l'étudiante ou à l'étudiant qui souhaite, tant à l'écrit qu'à l'oral, développer une argumentation structurée et cohérente, mettre en œuvre des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours. Il vise à permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'enrichir ses connaissances grammaticales et culturelles, de s'exprimer efficacement, d'argumenter de façon claire, de comprendre un large éventail de textes et discours longs ainsi que leur signification implicite.

FRAA 423 Rédaction II (3 crédits)

Préalable : FRAA 413 ou l'équivalent. Ce cours vise l'approfondissement des compétences rédactionnelles par l'apprentissage de techniques de recherche documentaire et de synthèse textuelle, et par l'écriture de textes combinant ces techniques comme le compte rendu critique, le dossier ou le texte de vulgarisation.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 403 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FRAA 432 Écriture pour le Web (3 crédits)

Préalables : FRAN 321 ou l'équivalent. Ce cours vise à familiariser l'étudiante ou l'étudiant aux techniques d'écriture pour le web et aux technologies associées à ce média. Il permettra de mieux comprendre ce que l'hypertexte et l'écrit sur support numérique impliquent du point de vue du traitement de l'information et des spécificités linguistiques et ergonomiques. Il vise à initier l'étudiante et l'étudiant à la création et à la traduction de pages et de sites web.

• Langue ou linguistique française

FRAA 491 Tutorat en langue ou linguistique (3 crédits)

Préalables : 12 crédits de langue ou de linguistique au niveau « 400 ». Étude d'un sujet particulier dans le domaine de la langue ou de la linguistique.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 491 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FRAA 492 Tutorat en langue ou linguistique (3 crédits)

Préalables : 12 crédits de langue ou de linguistique au niveau « 400 ». Étude d'un sujet particulier dans le domaine de la langue ou de la linguistique.

FRAA 498 Étude avancée d'un sujet particulier (3 crédits)

Les préalables de ces cours, ainsi que les sujets particuliers qui y sont étudiés, sont indiqués dans le *Undergraduate Class Schedule*.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi le même sujet sous le numéro FRAN 498 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

Littérature

• Français langue seconde/étrangère

FLIT 222 Introduction à la littérature et à la culture françaises (3 crédits)

Préalable : FRAN 301 ou 303 ou l'équivalent. Introduction à la littérature et à la culture françaises et à leurs spécificités historiques, sociales et linguistiques par la lecture et l'étude de quelques œuvres représentatives.

N.B. : Ce cours est réservé aux étudiantes et étudiants ayant effectué leurs études secondaires dans une langue autre que le français.

FLIT 232 Introduction à la littérature et à la culture québécoises (3 crédits)

Préalable : FRAN 301 ou 303 ou l'équivalent. Introduction à la littérature et à la culture québécoises et à leurs spécificités historiques, sociales et linguistiques par la lecture et l'étude de quelques œuvres représentatives.

N.B. : Ce cours est réservé aux étudiantes et étudiants ayant effectué leurs études secondaires dans une langue autre que le français.

FLIT 240 Introduction aux littératures et aux cultures de la Francophonie (3 crédits)

Préalable : FRAN 301 ou 303 ou l'équivalent. Introduction aux littératures et aux cultures de la francophonie et à leurs spécificités historiques, sociales et linguistiques par la lecture et l'étude de quelques œuvres représentatives.

N.B. : Ce cours est réservé aux étudiantes et étudiants ayant effectué leurs études secondaires dans une langue autre que le français.

FLIT 250 Introduction aux cultures populaires de langue française (3 crédits)

Préalable : FRAN 301 ou 303 ou l'équivalent. Introduction aux cultures populaires de langue française (littérature, cinéma, télévision, chanson) et à leurs spécificités historiques, sociales et linguistiques par la lecture et l'étude de quelques œuvres représentatives.

N.B. : Ce cours est réservé aux étudiantes et étudiants ayant effectué leurs études secondaires dans une langue autre que le français.

• Introduction aux littératures de langue française

FLIT 300 *Littérature et culture françaises du Moyen Âge au XVII^e siècle* (3 crédits)

Aperçu général de la littérature française du Moyen Âge, de la Renaissance et du XVII^e siècle, et des contextes historiques, sociaux et culturels qui permettent de mieux comprendre les œuvres.

FLIT 302 *Littérature et culture françaises du XVIII^e siècle à aujourd'hui* (3 crédits)

Aperçu général de la littérature française du XVIII^e siècle à aujourd'hui et des contextes historiques, sociaux et culturels qui permettent de mieux comprendre les œuvres.

FLIT 305 *Littérature et culture québécoises* (3 crédits)

Aperçu général de la littérature québécoise du début du XX^e siècle à aujourd'hui et des contextes historiques, sociaux et culturels qui permettent de mieux comprendre les œuvres.

FLIT 308 *Littératures et cultures de la Francophonie* (3 crédits)

Aperçu général des littératures francophones d'Afrique, du Maghreb et de la Caraïbe, et des contextes historiques, sociaux et culturels qui permettent de mieux comprendre les œuvres.

• Époques et aires culturelles

FLIT 310 *Littérature française du Moyen Âge* (3 crédits)

Étude de la littérature du Moyen Âge (chanson de geste, courtoisie, satire, lyrisme), de son contexte et de ses principales thématiques.

FLIT 312 *Littérature française de la Renaissance* (3 crédits)

Étude de la littérature du XVI^e siècle (humanisme, poètes de la Pléiade), de son contexte et de ses principales thématiques.

FLIT 314 *Littérature française du XVII^e siècle* (3 crédits)

Étude de la littérature du XVII^e siècle (baroque, classicisme), de son contexte et de ses principales thématiques.

FLIT 316 *Littérature française du XVIII^e siècle* (3 crédits)

Étude de la littérature du XVIII^e siècle (Lumières, libertinage), de son contexte et de ses principales thématiques.

FLIT 318 *Littérature française du XIX^e siècle I* (3 crédits)

Étude des principaux courants de la première moitié du XIX^e siècle (romantisme, réalisme) et de leurs principales thématiques telles que le lyrisme et les transformations sociales.

FLIT 319 *Littérature française du XIX^e siècle II* (3 crédits)

Étude des principaux courants de la seconde moitié du XIX^e siècle (réalisme, Parnasse, naturalisme, décadence, symbolisme) et de leurs principales thématiques telles que le progrès, la question sociale et le statut de la littérature.

FLIT 320 *Littérature française du XX^e siècle I* (3 crédits)

Étude des principaux courants de la première moitié du XX^e siècle (surréalisme, existentialisme, absurde) et de leurs principales thématiques telles que l'inconscient, la guerre, les extrêmes politiques et le relativisme philosophique.

FLIT 321 *Littérature française du XX^e siècle II* (3 crédits)

Étude des principaux courants de la seconde moitié du XX^e siècle (absurde, nouveau roman, Oulipo) et de leurs principales thématiques telles que le souvenir de l'Occupation, la société de consommation, la libéralisation des mœurs et la révolte de la jeunesse.

N.B. : Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi FLIT 320 pour s'inscrire à ce cours.

FLIT 324 *Littérature française contemporaine* (3 crédits)

Étude des principaux courants contemporains (retour au réalisme, postmodernisme, autofiction) et de leurs principales thématiques telles que le néolibéralisme, le multiculturalisme, l'influence du numérique et la conscience historique.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FLIT 424 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FLIT 339 *Littérature québécoise avant 1900* (3 crédits)

Étude de la littérature de la fondation de la Nouvelle-France à la fin du XIX^e siècle (écrits coloniaux, contes et légendes, roman historique, roman de colonisation, poésie patriotique), de son contexte et de ses principales thématiques.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FLIT 303 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FLIT 341 *Littérature québécoise de 1900 à 1960* (3 crédits)

Étude des principaux courants de 1900 à 1960 (terroir, réalisme, roman psychologique) et de leurs principales thématiques telles que la survivance, l'urbanisation et la quête identitaire.

FLIT 343 Littérature québécoise de 1960 à 1980 (3 crédits)

Étude des principaux courants de 1960 à 1980 (nouveau roman, contreculture, écriture migrante) et de leurs principales thématiques telles que l'identité nationale et linguistique, la modernité, le féminisme.

FLIT 345 Littérature québécoise de 1980 à aujourd'hui (3 crédits)

Étude des principaux courants depuis 1980 (écriture migrante, postmodernisme, autofiction, néo-terroir) et de leurs principales thématiques telles que le désenchantement, l'américanité, l'hyperconsommation et le multiculturalisme.

FLIT 351 Théâtre québécois (3 crédits)

Étude du théâtre moderne et contemporain, de ses théories, de ses pratiques et des principaux axes de son développement comme le théâtre populaire, le réalisme, la critique sociale, les expérimentations formelles et l'autoréflexivité.

FLIT 362 Littératures du Maghreb (3 crédits)

Étude d'œuvres francophones significatives de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc en contexte colonial (interrogations identitaires, génération 54, revue souffles) et après les Indépendances (interrogations sociales, engagement et contestation politiques), de la littérature beure à la littérature-monde.

FLIT 363 Littératures d'Afrique francophone (3 crédits)

Étude d'œuvres significatives de quelques pays d'Afrique subsaharienne francophone en contexte colonial (la négritude) et postcolonial, des Indépendances à nos jours, du roman de la dictature au roman de la migrature.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FLIT 364 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FLIT 365 Littératures de la Caraïbe francophone (3 crédits)

Étude d'œuvres significatives de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane, des courants littéraires auxquels elles appartiennent (négritude, antillanité, créolité, Tout-monde) et des enjeux contemporains de la création littéraire caribéenne.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FLIT 364 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FLIT 367 Littérature d'Haïti (3 crédits)

Étude d'œuvres significatives d'Haïti de l'indépendance à nos jours et de courants littéraires comme le romantisme haïtien, l'indigénisme, le mouvement de La Nouvelle Ronde, la négritude et la littérature de la diaspora.

FLIT 371 Littérature des femmes en France (3 crédits)

Étude d'œuvres françaises de diverses époques écrites par des femmes et de leurs principales thématiques telles que l'affirmation identitaire, le rapport au social, le corps et le féminisme.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FLIT 472 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FLIT 373 Littérature des femmes au Québec (3 crédits)

Étude d'œuvres québécoises de diverses époques écrites par des femmes et de leurs principales thématiques telles que l'affirmation identitaire, le rapport au social, le corps et le féminisme.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FLIT 471 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FLIT 375 Littérature des femmes de la Francophonie (3 crédits)

Étude d'œuvres de différents pays francophones du sud écrites par des femmes et de leurs principales thématiques liées à différents contextes culturels, historiques et idéologiques, de la colonisation à la décolonisation, du féminisme au *womanism*.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FLIT 360 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FLIT 398 Étude d'un sujet particulier (3 crédits)

Étude d'un sujet particulier dans le domaine des littératures de langue française. Le contenu spécifique du cours est indiqué dans le Undergraduate Class Schedule.

• **Thèmes et formes littéraires**

FLIT 402 Littérature et culture populaires de la France (3 crédits)

Analyse d'œuvres représentatives de la littérature et de la culture populaires de la France (par exemple, roman, théâtre, cinéma, télévision, chanson) et examen de leurs spécificités historiques, sociales et linguistiques.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FLIT 446 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FLIT 404 Littérature et culture populaires du Québec (3 crédits)

Analyse d'œuvres représentatives de la littérature et de la culture populaires du Québec (par exemple, roman, théâtre, cinéma, télévision, chanson) et examen de leurs spécificités historiques, sociales et linguistiques.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FLIT 446 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FLIT 406 Littératures et cultures populaires de la Francophonie (3 crédits)

Analyse d'œuvres représentatives des littératures et des cultures populaires de la Francophonie (par exemple, roman, théâtre, cinéma, télévision, chanson) et examen de leurs spécificités historiques, sociales et linguistiques.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FLIT 446 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

- FLIT 411** *La bande dessinée* (3 crédits)
Analyse d'œuvres de bande dessinée et de roman graphique en français et étude des différents concepts qui permettent de théoriser les rapports entre texte et image (narration, scénarisation, ancrage, relais).
- FLIT 413** *Le roman policier français* (3 crédits)
Analyse d'œuvres représentatives de la tradition du roman policier français (roman à énigme, roman noir, roman à suspense, néo-polar, polar contemporain) et examen de leurs spécificités historiques, sociales et linguistiques.
- FLIT 415** *Les écritures scéniques* (3 crédits)
Analyse de formes émergentes et de stratégies dramaturgiques significatives des arts de la scène (théâtre, danse-théâtre, performance, cirque contemporain) visant à mettre en évidence ce qui s'écrit sur scène par la parole, le geste, l'image et la performance.
- FLIT 431** *Littératures coloniales* (3 crédits)
Analyse d'œuvres littéraires francophones (Maghreb, Afrique subsaharienne) de la fin du XIX^e siècle aux années 1960, situation des enjeux politiques, historiques, sociaux et culturels qu'elles abordent, et examen de textes-clés des principaux penseurs et des mouvements anticoloniaux.
- FLIT 433** *Littératures postcoloniales* (3 crédits)
Analyse d'œuvres littéraires francophones (Maghreb, Afrique subsaharienne) des Indépendances africaines à nos jours, situation des enjeux politiques, historiques, sociaux et culturels qu'elles abordent, et examen de textes-clés des théories postcoloniales.
- FLIT 447** *Les voix de Montréal* (3 crédits)
Analyse d'œuvres littéraires qui ont pour sujet la ville de Montréal, son histoire, son présent, ses quartiers, ses habitants, ses langues, ses cultures, son ambiance et sa diversité, afin de mieux comprendre les représentations qui la caractérisent.
- FLIT 449** *Littérature québécoise – Canadian Literature* (3 crédits)
Analyse comparée d'œuvres significatives des littératures québécoise et canadienne-anglaise visant à mettre en évidence leurs similitudes et leurs traits distinctifs à la lumière des contextes historiques, sociaux et culturels.
- FLIT 464** *Littératures mondiales* (3 crédits)
Analyse d'œuvres significatives de la littérature-monde, en traduction française, qui ont eu un impact hors de leur contexte d'origine et qui reflètent des interrogations contemporaines.
- FLIT 466** *Littératures des Amériques* (3 crédits)
Analyse d'œuvres littéraires des Amériques (Canada, États-Unis, Amérique latine), en français ou en traduction française, visant à mettre en évidence des enjeux liés à l'américanité, à la transculturalité et à l'hybridation.
- FLIT 468** *Littératures autochtones* (3 crédits)
Analyse d'œuvres significatives des littératures autochtones en français ou en traduction française et examen des enjeux culturels, historiques, sociaux et linguistiques qu'elles mettent en évidence.
- FLIT 470** *Littérature et cinéma* (3 crédits)
Analyse d'œuvres littéraires en français et de leur adaptation cinématographique, selon les caractéristiques respectives de l'expression écrite et du langage filmique, afin de comprendre la nature et les effets de la transposition.
- FLIT 473** *Littérature et numérique* (3 crédits)
Analyse d'œuvres littéraires en français ou en traduction française, parues sous la forme de livre ou de dispositif hypermédiatique, qui témoignent des changements que le numérique entraîne dans les pratiques d'écriture et de lecture.
- FLIT 476** *Littérature et musique* (3 crédits)
Analyse d'œuvres littéraires en français ayant la musique pour sujet, afin de comprendre la représentation thématique d'un univers musical (répertoire, sous-culture) et la transposition verbale d'un phénomène sonore.
- FLIT 478** *Littérature et gastronomie* (3 crédits)
Analyse d'œuvres littéraires en français qui ont pour sujet l'alimentation (production, cuisine, consommation, rituels), à l'aide de notions liées au domaine des études gastronomiques (*food studies*), pour mieux comprendre les représentations du fait alimentaire.
- FLIT 486** *Création littéraire I* (3 crédits)
Introduction aux pratiques et aux exigences de la création littéraire (forme, ton, rythme, lexique) par le biais de lectures et d'ateliers d'écriture.
N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAA 440 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.
- FLIT 488** *Création littéraire II* (3 crédits)
Préalable : FRAA 440 ou FLIT 486 ou l'équivalent. Approfondissement des pratiques et des exigences de la création littéraire (forme, ton, rythme, lexique) par le biais de lectures et d'ateliers d'écriture ainsi que par l'élaboration d'un projet individuel.
N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAA 441 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FLIT 494 Tutorat en littérature (3 crédits)

Préalables : 12 crédits en littérature et autorisation du département. Étude individuelle dirigée d'un sujet particulier dans le domaine des littératures de langue française.

FLIT 495 Tutorat en littérature (3 crédits)

Préalables : 12 crédits en littérature et autorisation du département. Étude individuelle dirigée d'un sujet particulier dans le domaine des littératures de langue française.

N.B. : Toute étudiante et tout étudiant s'inscrivant pour la seconde fois au cours FLIT 494 obtient les crédits FLIT 495.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 495 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FLIT 496 Recherche dirigée (6 crédits)

Préalables : 12 crédits dans la spécialité et autorisation du département. Cours offert uniquement aux étudiantes et étudiants des programmes de majeure et de spécialisation en littératures de langue française. Étude individuelle dirigée permettant d'approfondir un sujet particulier dans le domaine des littératures de langue française.

FLIT 498 Étude d'un sujet particulier (3 crédits)

Étude d'un sujet particulier dans le domaine des littératures de langue française. Le contenu spécifique du cours est indiqué dans le Undergraduate Class Schedule.

Traduction**FTRA 200 Méthodologie de la traduction** (3 crédits)

Préalables : ENGL 207 et FRAN 306 ou équivalent. Ce cours a pour but d'initier l'étudiante et l'étudiant aux problèmes de la traduction. Il sera une introduction générale aux différentes approches du texte à traduire : analyse du discours, grammaire contrastive, stylistique comparée, terminologie et recherche documentaire.

N.B. : Ce cours comporte plusieurs sections, les unes réservées aux étudiantes et étudiants de l'option française, les autres à celles et ceux de l'option anglaise.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 200 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 201 Traduction générale du français à l'anglais I (3 crédits)

Préalable : FTRA 200. Traduction du français à l'anglais de textes généraux et analyse des problèmes liés au transfert linguistique. (A)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 201 ou 202 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 202 Traduction générale de l'anglais au français I (3 crédits)

Préalable : FTRA 200. Traduction de l'anglais au français de textes généraux et analyse des problèmes liés au transfert linguistique. (F)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 201 ou 202 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 203 L'anglais en contact avec le français au Québec (3 crédits)

Ce cours s'adresse aux étudiantes et étudiants anglophones en traduction, langue, littérature et rédaction. Il les sensibilisera aux problèmes liés au contact de l'anglais avec le français au Québec et leur permettra de corriger leurs propres erreurs de façon systématique. Le cours est axé sur la langue écrite et on travaillera uniquement sur des textes journalistiques.

FTRA 204 Le français en contact avec l'anglais au Québec (3 crédits)

Ce cours s'adresse aux étudiantes et étudiants francophones en traduction, langue, littérature et rédaction. Il les sensibilisera aux problèmes liés au contact du français avec l'anglais au Québec et leur permettra de corriger leurs propres erreurs de façon systématique. Le cours est axé sur la langue écrite et on travaillera uniquement sur des textes journalistiques.

FTRA 207 Traduction générale du français à l'anglais II (3 crédits)

Préalable : FTRA 200. Ce cours s'adresse aux étudiantes et étudiants anglophones et porte sur la traduction du français à l'anglais de textes généraux, et sur l'analyse des problèmes liés au transfert linguistique. (A)

FTRA 208 Traduction générale de l'anglais au français II (3 crédits)

Préalable : FTRA 200. Ce cours s'adresse aux étudiantes et étudiants francophones et porte sur la traduction de l'anglais au français de textes généraux, et sur l'analyse des problèmes liés au transfert linguistique. (F)

FTRA 298 Étude d'un sujet particulier (3 crédits)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cours TRAD 298 ayant le même contenu ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 299 Étude d'un sujet particulier (6 crédits)

Les préalables de ces cours, ainsi que les sujets particuliers qui y sont étudiés, sont indiqués dans le *Undergraduate Class Schedule*.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cours TRAD 299 ayant le même contenu ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 301 Traduction littéraire du français à l'anglais (3 crédits)

Préalable : FTRA 201. Sensibilisation aux problèmes spécifiques à la traduction littéraire. Travaux pratiques : traduction de textes de genres variés. (A)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 301 ou 302 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 304 Traduction littéraire de l'anglais au français (3 crédits)

Préalable : FTRA 202. Sensibilisation aux problèmes spécifiques à la traduction littéraire. Travaux pratiques : traduction de textes de genres variés. (F)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 303 ou 304 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 305 Initiation à la traduction économique du français à l'anglais (3 crédits)

Préalable : FTRA 207. Sensibilisation aux problèmes que pose dans le domaine de l'économie la traduction du français à l'anglais. (A)

FTRA 306 Initiation à la traduction économique de l'anglais au français (3 crédits)

Préalable : FTRA 208. Sensibilisation aux problèmes que pose dans le domaine de l'économie la traduction de l'anglais au français. (F)

FTRA 310 Initiation à la recherche documentaire et terminologique (3 crédits)

Préalable : FTRA 201 ou 202. Le cours fournit les outils permettant de repérer les problèmes de terminologie en traduction. Sont traités : les cheminement documentaire et terminologique (terminologie bilingue ou unilingue, langues de spécialités); la création de produits terminographiques (surtout thématiques); l'intervention linguistique et ses modalités (perspective sociolinguistique). (F/A)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 310 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 398 Étude d'un sujet particulier (3 crédits)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cours TRAD 398 ayant le même contenu ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 399 Étude d'un sujet particulier (6 crédits)

Les préalables de ces cours, ainsi que les sujets particuliers qui y sont étudiés, sont indiqués dans le *Undergraduate Class Schedule*.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cours TRAD 399 ayant le même contenu ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 401 Traduction littéraire avancée : du français à l'anglais (3 crédits)

Préalable : FTRA 301. Étude des différents principes et des différentes techniques de la traduction littéraire; aperçu de la traduction littéraire au Canada. Travaux pratiques : analyse critique et comparaison de traductions et de leur original; traduction de textes français. (A)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 401 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 402 Traduction littéraire avancée : de l'anglais au français (3 crédits)

Préalable : FTRA 304. Étude des différents principes et des différentes techniques de la traduction littéraire; aperçu de la traduction littéraire au Canada. Travaux pratiques : analyse critique et comparaison de traductions et de leur original; traduction de textes anglais. (F)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 402 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 403 Traduction scientifique et technique du français à l'anglais (3 crédits)

Préalable : FTRA 201. Initiation aux différents problèmes de la traduction dans les langues de spécialités scientifiques et techniques (français-anglais). Le cours est divisé en plusieurs parties, chaque partie correspondant à un domaine spécialisé en traduction. (A)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 403 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 404 Traduction scientifique et technique de l'anglais au français (3 crédits)

Préalable : FTRA 202. Initiation aux différents problèmes de la traduction dans les langues de spécialités scientifiques et techniques (anglais-français). Le cours est divisé en plusieurs parties, chaque partie correspondant à un domaine spécialisé en traduction. (F)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 404 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 405 Traduction commerciale et juridique du français à l'anglais (3 crédits)

Préalable : FTRA 201. Initiation aux différents problèmes de la traduction dans les langues de spécialités de l'administration, du commerce et du droit (français-anglais). Le cours est divisé en plusieurs parties, chaque partie correspondant à un domaine spécialisé en traduction. (A)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 405 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 406 Traduction commerciale et juridique de l'anglais au français (3 crédits)

Préalable : FTRA 202. Initiation aux différents problèmes de la traduction dans les langues de spécialités de l'administration, du commerce et du droit (anglais-français). Le cours est divisé en plusieurs parties, chaque partie correspondant à un domaine spécialisé. (F)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 406 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 408 Adaptation publicitaire (3 crédits)

Préalable : FTRA 301 ou 305, 304 ou 306. Initiation à l'adaptation de textes publicitaires. À partir d'exemples empruntés à la publicité écrite, radiophonique ou télévisée, les étudiantes et étudiants seront amenés à se familiariser avec les problèmes linguistiques, affectifs et sociaux soulevés par le travail d'adaptation. (F/A)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 408 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 409 Révision et correction en traduction (3 crédits)

Préalable : FTRA 301 ou 305. Ce cours abordera les différentes méthodes de révision et de correction de textes rédigés ou traduits en anglais; il sensibilisera les étudiantes et étudiants aux aspects humains et techniques du métier de réviseuse et réviseur; on touchera aussi aux problèmes de l'évaluation de la qualité des traductions. (A)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 409 ou 410 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 410 Révision et correction en traduction (3 crédits)

Préalable : FTRA 304 ou 306. Ce cours abordera les différentes méthodes de révision et de correction de textes rédigés ou traduits en français; il sensibilisera les étudiantes et étudiants aux aspects humains et techniques du métier de réviseuse et réviseur; on touchera aussi aux problèmes de l'évaluation de la qualité des traductions. (F)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 409 ou 410 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 411 Terminologie et mondialisation (3 crédits)

Préalable : FTRA 310. Le cours porte sur certains points fins en terminologie et en terminographie modernes : synonymie, marques sociolinguistiques, néonymie, normalisation et internationalisation. Il traite spécifiquement du rôle de la terminologie dans la gestion de l'information unilingue et multilingue dans les entreprises et dans les organismes nationaux et internationaux. L'aspect pratique prend, entre autres, la forme de rédaction de rapports de recherche et l'utilisation d'outils terminotiques. (F/A)

FTRA 412 Théories de la traduction (3 crédits)

Préalable : FTRA 301 ou 304 ou 305 ou 306. Ce cours est une initiation aux différentes théories actuelles de la traduction. Est examiné l'apport de secteurs disciplinaires clés tels que la linguistique, la sémiotique, la sociocritique, dans le développement de la traductologie moderne. (F/A)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 412 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 414 Histoire de la traduction (3 crédits)

Préalable : FTRA 301 ou 304 ou 305 ou 306. Cours d'initiation à l'histoire de la traduction où sont traités les grands courants de la traduction depuis l'Antiquité classique. Sera également abordée la traduction dans certaines sociétés non occidentales. On procèdera par thèmes et par aires géographiques en mettant l'accent sur les époques clés de grands changements politiques et culturels. (F/A)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 414 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 416 Informatique et traduction (3 crédits)

Préalables : FTRA 201 ou 202, et connaissance du traitement de textes. Ce cours porte sur la langue de l'informatique, la théorie et les concepts fondamentaux qui s'y rapportent. Il comporte des exercices de traduction, et une initiation aux outils informatisés pour les traducteurs : Internet, bases de données, systèmes de traduction assistée, utilitaires. (F/A)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 416 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 418 Web, technologies, traduction : théories et critiques (3 crédits)

Préalable : FTRA 412 ou 414. Ce cours pose une réflexion théorique sur les pratiques contemporaines issues du contexte de la mondialisation par rapport aux technologies, au Web multilingue et à la traduction. Sont examinés les aspects et les enjeux culturels, sociaux, linguistiques, scientifiques, techniques, philosophiques, institutionnels, politiques et idéologiques. Le cours comporte des discussions hebdomadaires et un travail approfondi de recherche sur l'analyse des courants actuels des technologies et du Web en mettant l'accent sur la traduction et la communication mondiale.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi le même sujet sous le numéro FTRA 498 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 420 Stage de formation : de l'anglais au français (6 crédits)

Préalables : 60 crédits en traduction et autorisation de la coordinatrice ou du coordinateur des stages. Le stage a pour but d'initier l'étudiante ou l'étudiant à l'activité professionnelle dans le domaine de la traduction de l'anglais au français et de lui faire connaître le monde du travail. (Le département fera tout son possible pour faciliter l'obtention d'un stage mais ne peut s'engager à trouver un stage pour toutes les candidates et tous les candidats.) (F)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 420 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 421 Stage de formation : du français à l'anglais (6 crédits)

Préalables : 60 crédits en traduction et autorisation de la coordinatrice ou du coordinateur des stages. Le stage a pour but d'initier l'étudiante ou l'étudiant à l'activité professionnelle dans le domaine de la traduction du français à l'anglais et de lui faire connaître le monde du travail. (Le département fera tout son possible pour faciliter l'obtention d'un stage mais ne peut s'engager à trouver un stage pour toutes les candidates et tous les candidats.) (A)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 421 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 422 Stage de formation : de l'anglais au français I (3 crédits)

Préalables : 60 crédits en traduction et autorisation de la coordinatrice ou du coordinateur des stages. Le stage a pour but d'initier l'étudiante ou l'étudiant à l'activité professionnelle dans le domaine de la traduction de l'anglais au français et de lui faire connaître

le monde du travail. (Le département fera tout son possible pour faciliter l'obtention d'un stage mais ne peut s'engager à trouver un stage pour toutes les candidates et candidats.) (F)

FTRA 423 Stage de formation : du français à l'anglais I (3 crédits)

Préalables : 60 crédits en traduction et autorisation de la coordinatrice ou du coordinateur des stages. Le stage a pour but d'initier l'étudiante ou l'étudiant à l'activité professionnelle dans le domaine de la traduction du français à l'anglais et de lui faire connaître le monde du travail. (Le département fera tout son possible pour faciliter l'obtention d'un stage mais ne peut s'engager à trouver un stage pour toutes les candidates et candidats.) (A)

FTRA 424 Stage de formation : de l'anglais au français II (3 crédits)

Préalables : 60 crédits en traduction et autorisation de la coordinatrice ou du coordinateur des stages. Le stage a pour but d'initier l'étudiante ou l'étudiant à l'activité professionnelle dans le domaine de la traduction de l'anglais au français et de lui faire connaître le monde du travail. (Le département fera tout son possible pour faciliter l'obtention d'un stage mais ne peut s'engager à trouver un stage pour toutes les candidates et candidats.) (F)

FTRA 425 Stage de formation : du français à l'anglais II (3 crédits)

Préalables : 60 crédits en traduction et autorisation de la coordinatrice ou du coordinateur des stages. Le stage a pour but d'initier l'étudiante ou l'étudiant à l'activité professionnelle dans le domaine de la traduction du français à l'anglais et de lui faire connaître le monde du travail. (Le département fera tout son possible pour faciliter l'obtention d'un stage mais ne peut s'engager à trouver un stage pour toutes les candidates et candidats.) (A)

FTRA 438 Initiation au sous-titrage (3 crédits)

Préalable : FTRA 301 ou 305, 304 ou 306. Ce cours a pour but d'initier les étudiantes et étudiants à la traduction audiovisuelle, en particulier au sous-titrage. Il comporte un volet théorique, avec lectures et analyses, ainsi qu'un volet pratique où sont traités les principes et les conventions du sous-titrage, les aspects techniques et les genres cinématographiques. Sont aussi abordées la traduction de la voix hors-champ et les techniques d'accessibilité tels le sous-titrage pour malentendants et l'audiodescription. *N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi TRAD 408 ou qui ont suivi le même sujet sous le numéro FTRA 498 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.*

FTRA 452 Traduction automatique (TA) et traduction assistée par ordinateur (TAO) (3 crédits)

Préalables : FTRA 416. Ce cours permet d'analyser les aspects morphologiques, lexicaux, syntaxiques et sémantiques des systèmes de traduction automatisée. L'étudiante et l'étudiant apprennent à appliquer les concepts analysés à un système commercialisé. Ils évaluent des traductions machine, font des exercices simples de programmation portant sur des problèmes linguistiques; ils appliquent des outils de gestion et de traduction au matériel à localiser à l'aide de logiciels de localisation, de logiciels de terminologie, et de mémoires de traduction.

FTRA 455 Gestion de projets (3 crédits)

Préalables : 12 crédits FTRA. Ce cours traite de la gestion des projets de traduction/localisation multilingues, depuis la rédaction de l'offre de services, jusqu'au contrôle de la qualité et la livraison, en passant par la résolution de problèmes et la gestion en situation de crise. Il comprend une partie théorique et des mises en situation. Les étudiantes et étudiants se familiarisent avec l'évaluation des ressources (humaines et matérielles) nécessaires pour exécuter le travail, l'élaboration d'échéanciers et le suivi d'un budget. Ils apprennent à gérer les ressources affectées aux projets afin de pouvoir respecter le mandat qui leur est confié.

FTRA 458 Pratique de la localisation (3 crédits)

Préalables : 12 crédits FTRA. L'étudiante et l'étudiant étudieront dans ce cours les stratégies de localisation et les processus de localisation : la localisation de logiciels et la localisation de sites web; les acteurs dans les projets de localisation; la situation et le travail du traducteur dans les projets de localisation; les types de fichiers à localiser : ressources, code source, fichiers d'aide, guides imprimés, matériel marketing; les types de logiciels localisés : logiciels système, logiciels de gestion, logiciels client, logiciels multimédia, logiciels web.

FTRA 492 Tutorat en traduction (3 crédits)

Préalables : 12 crédits de traduction au niveau « 400 » et permission du département. Étude d'un sujet particulier dans le domaine de la traduction.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi FRAN 492 ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 498 Étude avancée d'un sujet particulier (3 crédits)

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cours TRAD 498 ayant le même contenu ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.

FTRA 499 Étude avancée d'un sujet particulier (6 crédits)

Les préalables de ces cours, ainsi que les sujets particuliers qui y sont étudiés, sont indiqués dans le *Undergraduate Class Schedule*.

N.B. : Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cours TRAD 499 ayant le même contenu ne peuvent obtenir de crédits pour ce cours.